

Avis d'appel d'offres international ouvert N° DNCMP/ 508/F/2025-2026 de fourniture de dix mille (10 000) caprins dont 9 168 chèvres et 832 boucs de race améliorée pour le repeuplement du cheptel

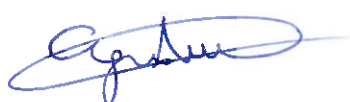
- **Date de publication** : 26/2/2026
- **Date d'ouverture des offres** : 2/4/2026

1. Le Gouvernement du Burundi a obtenu un financement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) destiné à couvrir le coût du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER », et envisage d'en faire partiellement usage pour l'acquisition de 10 000 caprins dont 9 168 chèvres de race Boer et 832 boucs de race Boer. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du PRODER.
2. L'Accord de financement du PRODER a été signé à Bujumbura, le 27 avril 2022, pour un montant de 89,40 millions USD et comprend : (i) un financement FIDA de 53,654 millions USD (60%), dont 80% en don (Don n°2000004134) et 20% en prêt (Prêt n°2000004133) ; (ii) un financement additionnel du FIDA (don n°2000004907) de USD 25 millions (28%), qui a été approuvé en décembre 2023 ; (iii) la contribution du Gouvernement pour USD 7,065 millions (7,9%), sous forme de taxes et droits de douanes et certains coûts de gestion de PRODER ; (vi) une contribution des bénéficiaires à hauteur de USD 3,679 million.

Le but du PRODER est de contribuer à la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire des communautés rurales par la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des entreprises agropastorales. Le PRODER s'inscrit dans la droite ligne du Gouvernement de transformer en entrepreneurs les agri-éleveurs en général et les jeunes du milieu rural en particulier.

Le programme est structuré en trois (3) composantes :

- **la Composante 1** : Développement inclusif des entreprises des jeunes ruraux, dont la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et femmes ;
 - **la Composante 2** : Promotion d'un environnement favorable au développement des entreprises agropastorales, comprenant l'amélioration de l'accès à la terre et aux actifs pour l'entrepreneuriat agricole et le développement des infrastructures de production et d'accès au marché ;
 - **la Composante 3** : Renforcement Institutionnel et Gestion du Programme.
3. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation de marchés paru dans le Renouveau le 05/8/2025, site des marchés publics du Burundi le 05/8/2024, site web des programmes et projets du FIDA au Burundi le 05/8/2025 et le 30/7/2025 sur le site de Burundi Jobs.
 4. Le PRODER invite à présent les entités remplissant les conditions requises ("soumissionnaires") à soumettre des propositions en vue de la fourniture des services de conseil énumérés ci-après : fourniture de 10 000 caprins de race améliorée pour le repeuplement du cheptel. Des précisions concernant lesdits caprins figurent dans les spécifications techniques.



5. L'acheteur invite à présent les entités remplissant les conditions requises ("soumissionnaires") à communiquer leurs offres sous pli cacheté pour la fourniture de **dix mille (10 000) caprins** dont 9 168 chèvres et 832 boucs de race améliorée pour le repeuplement du cheptel.

Les biens et services connexes, ainsi que le marché qu'il est prévu d'attribuer, sont en **quatre (4) lots portant sur la fourniture de :**

- **Lot 1 (UFCR Centre) : 2 820 caprins** dont 2 585 chèvres de race Boer et 235 boucs de race Boer pour le repeuplement du cheptel en Province de Gitega (Ex-provinces de Gitega, Karusi et Muramvya) ;
- **Lot 2 (UFCR Nord) : 3 054 caprins** dont 2 800 chèvres de race Boer et 254 boucs de race Boer pour le repeuplement du cheptel en Provinces de Butanyerera et Buhumuza (Ex-provinces de Kayanza, Ngozi et Muyinga) ;
- **Lot 3 (UFCR Ouest) : 1 344 caprins** dont 1 232 chèvres de race Boer et 112 boucs de race Boer pour le repeuplement du cheptel en Province de Bujumbura (Ex-provinces de Bubanza et Cibitoke) ;
- **Lot 4 (UFCR Sud-Est) : 2 782 caprins** dont 2 550 chèvres de race Boer et 232 boucs de race Boer pour le repeuplement du cheptel en Provinces de Burunga et Buhumuza (Ex-provinces de Bururi, Makamba, Rutana et Ruyigi).

Aucun soumissionnaire ne pourra être attributaire de plus de deux lots, sauf si aucune offre n'est conforme pour tous les lots où un soumissionnaire pourra être attributaire de plus de deux lots.

Le marché sera attribué sur la base de la combinaison des lots évaluée comme étant la moins disante par l'Autorité Contractante, conformément à l'article 50 du Code des marchés publics.

On trouvera de plus amples informations concernant ces caprins et services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent dossier d'appel d'offres.

6. L'appel d'offres est ouvert à quiconque souhaite y répondre, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le dossier d'appel d'offres, les entités habilitées peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'accroître leur capacité à livrer les biens et services connexes.
7. Il a été décidé, pour le présent marché, de passer un appel d'offres international, offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable sur le site du FIDA <https://www.ifad.org/fr/-/document/ifad-procurement-handbook>
8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au secrétariat du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER », sise Avenue du Large n° 30, Zone KININDO ; Commune MUHA ; Mairie de Bujumbura/Burundi ; Immeuble des Projets/Programmes financés par le FIDA au Burundi ; 1^{er} étage, Tél : +257 22 21 12 00 et www.programmefidaburundi@.org , sur le site web des marchés publics du Burundi www.warmmp.bi, et sur le site de Burundi Jobs.

Il peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessus moyennant paiement d'un montant non remboursable de deux cent mille Francs Burundi (Bif 200.000) ou septante dollars américains (70 USD) dont la moitié cent mille (100.000 BIF) ou 35 USD sera versée sur le sous- compte des recettes non fiscales de l'Etat n° CC10003 ouvert à la BRB et l'autre moitié cent mille (100.000 BIF) OU 35 USD sur le compte n° CC13915 03104582302 ouvert à la BRB au nom du PRODER /recettes internes.



9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Coordonnateur du PRODER à l'adresse ci-dessus ou par courriel à nti.come@programmefidaburundi.org et ntircome@gmail.com Coordonnateur du PRODER et avec copie pour information à egidiusniyo@yahoo.com du Responsable de Passation des Marchés, en mentionnant la référence de la publication (AAOI N° DNCMP / 578/F/2025-2026), au moins dix (10) jours calendriers avant la date limite de la remise des offres figurant au point 11 ci-dessous. L'Acheteur répondra par courrier physique ou courriel électronique à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue. Les soumissionnaires pourront ainsi être assurés de recevoir les mises à jour dont pourrait faire l'objet le présent dossier.

10. Les offres doivent parvenir à l'adresse ci-dessous et selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres – clause 25 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le 02/4/2026 à 10 heures, heures locales (GMT+2).

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT RURAL (PRODER)

À l'attention de :

Côme NTIRANYIBAGIRA, Coordonnateur du PRODER

Avenue du large n°30 sise Avenue du Large n° 30 ; Zone KININDO ; Commune MUGERE ; Province de Bujumbura/Burundi ; Immeuble des Projets/Programmes financés par le FIDA au Burundi ; 1^{er} étage, Tél : +257 22 21 12 00

11. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle des réunions situées au 1^{er} étage de l'Immeuble des Projets financés par le FIDA au Burundi, le 02/4/2026 à 10 heures 30 minutes, heures locales (GMT+2).

12. Les soumissions hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes sur demande écrite et aux frais du soumissionnaire.

13. Toutes les offres devront être accompagnées d'une **garantie de soumission** d'un montant de :

- **Lot 1 (UFCR Centre/Province Gitega)** : Dix-neuf millions de francs burundais (BIF 19 000 000) ou six mille trois cent cinquante de dollars américains (USD 6 350) ;
- **Lot 2 (UFCR Nord/Provinces Butanyerera et Buhumuza)** : Vingt et un millions de francs burundais (BIF 21 000 000) ou sept mille de dollars américains (USD 7 000) ;
- **Lot 3 (UFCR Ouest/Province Bujumbura)** : Neuf millions de francs burundais (BIF 9 000 000) ou trois mille de dollars américains (USD 3 000) ;
- **Lot 4 (UFCR Sud-Est/Provinces Burunga et Buhumuza)** : Dix-neuf millions de francs burundais (BIF 19 000 000) ou six mille deux cent de dollars américains (USD 6 200).

14. La monnaie de soumission est le dollar américain (US\$), le francs burundais (BIF) ou l'Euros (€).

15. Le délai de livraison est soixante (60) jours calendriers après la signature du contrat de marché.

Veuillez noter que les offres électroniques **ne sont pas acceptées**, comme indiqué dans la clause 25 des instructions à l'intention des soumissionnaires.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Côme NTIRANYIBAGIRA
Coordonnateur du PRODER

Avis d'appel d'offres international ouvert N° DNCMP//F/2025-2026
Marché de fourniture de dix mille (10 000) caprins de race améliorée pour le repeuplement du cheptel